

# Loi des mesures de guerre (Canada)

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

(Redirigé depuis [Loi des mesures de guerre](#))  
Aller à : [Navigation](#), [Rechercher](#)

La **Loi des mesures de guerre** accorde au gouvernement fédéral des pouvoirs spéciaux lui permettant de gouverner par décret lorsqu'il perçoit la menace d'une guerre, d'une invasion ou d'une insurrection, réelle ou appréhendée. L'État reçoit également des pouvoirs accrus en matière de détention, d'exclusion et de déportation d'immigrants. La Loi des mesure de guerre suspend les droits civils concernant la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien-être du Canada. De plus, elle donne à la police des pouvoirs d'appréhender et de chercher les personnes sans justifications et de retenir les citoyens durant 90 jours sans donner de raisons.